

RÉSUMÉ DES MANDATS DU CONGRÈS DES 8 ET 9 OCTOBRE 2016 DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

Lieu CAP St-Barnabé 1475 Avenue Bennett Montréal

Heure

Début du congrès le samedi 8 octobre à 9:00

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :

-Statuts et Règlements de l'ASSÉ -Code des règles de procédure de l'ASSÉ -Procès-verbal du dernier congrès de l'ASSÉ (23-24 avril 2016)

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383 Montréal, Qc, H2K 3T1 Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca Web: www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
1. Procédures	
1.1. Ouverture	
1.2. Praesidium.	
1.3. Ordre du jour	4
1.4. Adoption de procès-verbaux	4
2. Bilan	
3. Femmes	4
4. Plan d'Action	
5. Finances	7
6. Revendications	7
7. Élections	7
8. Avis de Motion	8
8.1. Dépôt	8
8.2. Traitement	
9. Varia	8
10. Fermeture	8
Propositions mises en dépôt lors du Congrès	
Avis de motion déposés lors du Congrès	

1. PROCÉDURES

1.1. Ouverture

1.2. Praesidium

1. Que Justin Arcand et Aurélie Paquet soient à l'animation, Pascal Rheault au secrétariat, Gaëlle Hadorn et Marc Boulanger aux tours de parole, et Abir Ait Goute et Marc Boulanger à la garde du senti.

1.3. Ordre du jour

- 1. Que l'ordre du jour soit le suivant :
- 1. Procédures d'ouverture
 - 1.1. Ouverture
 - 1.2. Animation
 - 1.3. Ordre du jour
 - 1.4. Adoption de procès-verbaux
- <u> 2. Bilan</u>
- 3. Femmes
- 4. Plan d'action
- 5. Finances
- 6. Revendications
- 7. Élections
- 8. Avis de motion
 - 8.1. Dépôt
 - 8.2. Traitement
- 9. Varia
- 10. Fermeture

1.4. Adoption de procès-verbaux

1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès des 23 et 24 avril 2016.

2. BILAN

3. FEMMES

1. Que les agresseurs dénoncés ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes ne puissent se présenter, devenir ou être membre de l'équipe nationale de l'ASSÉ tant que les demandes de la ou les personnes survivantes ne soient répondues de manière satisfaisante.

2. Que l'ASSÉ coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 27 février au 3 mars et des 27 au 31 mars prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié;

La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;

La nécessite de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires:

L'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

Dépôt d'un avis de motion : Que l'on expulse MEEDIAS.

Déposé par l'AFESH-UQAM

4. PLAN D'ACTION

1. Considérant la nécessité de s'organiser avec les différents acteurs et différentes actrices du milieu de l'éducation supérieure;

Considérant que nous ne pouvons pas faire confiance à aucun parti politique dans ce domaine; Que l'ASSÉ participe à l'organisation et aux activités des États généraux de l'éducation organisés par la FNEEQ-CSN si et seulement si :

- tous les acteurs et toutes les actrices défendent la gratuité scolaire à tous les niveaux :
- les enjeux de la marchandisation de l'éducation, l'offre de la formation collégiale, l'autonomie académique des professeur-e-s et des chercheur-e-s, la démocratie académique et le mal-financement des établissements d'enseignement collégial et universitaires doivent être abordés lors des États généraux ;
- aucun parti politique ni aucun représentant ou aucune représentante du privé ne peuvent participer ni à l'organisation ni aux activités des États généraux.
- 2. Qu'en vue du congrès d'orientation, on encourage que les textes suivants soient pris en charge par les associations ou comités suivants (à déterminer en congrès) dépendamment de leurs capacités et ressources à le faire.
- 1) Texte synthèse sur les tensions internes depuis la campagne de grève de 2012 (incluant une réflexion sur le syndicalisme de combat à l'ASSÉ)
- 2) Texte sur les relations internes à l'ASSÉ (liens entre les assos locales; liens entre les assos locales et l'exec national; liens entre assos locales et comités de travail de l'équipe nationale)
- 3) Texte de réflexion sur ou on en est par rapport aux revendications historiques du

mouvement étudiant (autogestion des institutions, salariat étudiant, gratuité scolaire, etc.)

- 4) Texte sur le(s) féminisme(s) à l'ASSÉ: histoire, critiques et perspectives
- 5) Texte sur l'anti-racisme a` l'ASSÉ: quelle forme ça a pris jusqu'a` maintenant et perspectives
- 6) Texte sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ (Équipe nationale exec et comités, Conseil de coordination, Conseils régionaux)
- 7) Texte sur la participation et l'intégration des régions
- 8) Texte sur le matériel d'information à l'ASSÉ (Ultimatum, Acadégamique, tracts, affiches, ressources en ligne et réseaux sociaux, recherche en général...)
- 9) Texte sur les relations externes (syndicats, groupes communautaires, international...)
- 10) Texte sur les finances de l'ASSÉ (évolution des revenus et dépenses, transparence...)
- 11) Texte sur la place des médias à l'ASSÉ
- 12) Texte sur les apports et limites des modes d'organisation affinitaires et syndicaux dans les luttes étudiantes.
- 13-Un texte sur les pratiques et discours LGBTQIA+ et leur intégration au sein de l'ASSÉ.
- 14-Un texte sur la radicalisation du discours environnementaliste au sein de l'ASSÉ.

Que cette liste soit considérée comme non restrictive et que l'on encourage la rédaction de textes sur ces mêmes sujets (ou sur d'autres sujets relatifs aux grandes thématiques identifiées) par toute personne ou association intéressée;

Que pour l'ensemble des textes, on favorise une synthèse qui inclue les textes de réflexion des derniers congrès d'orientation et des congrès réguliers, les lettres de démission s'il y a lieu, ainsi que, dans la mesure du possible, des discussions avec des personnes qui ont milité a l'ASSÉ auparavant et qui peuvent offrir différentes perspectives sur un même sujet.

3. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;

Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

<u>Février</u>: <u>Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre</u>;

21 février : Action de la Coalition main rouge;

8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;

15 mars : Journée contre la brutalité policière;

6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité à Sherbrooke.

Que l'on appelle à une journée de grève pour la manifestation du 6 avril.

4. Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès;

Considérant que le Conseil de Coordination était en période d'essai du Congrès des 19 et 20 septembre au Congrès annuel 2016, et que cette période a été rallongée jusqu'au présent Congrès;

Considérant que le Congrès d'orientation sera un moment privilégié pour discuter des

structures de l'ASSÉ et qu'il s'agit d'un délai raisonnable pour la prise de mandats des associations locales;

Que l'on maintienne le Conseil de Coordination jusqu'au Congrès Annuel.

5. Que le Congrès d'Orientation des 19 et 20 novembre soit reporté au 3 et 4 décembre 2016.

5. FINANCES

6. REVENDICATIONS

1. Considérant que le salaire minimum actuel, même en travaillant quarante heures par semaine durant l'année entière, nous condamne à vivre sous le seuil de la pauvreté;

Considérant que deux semaines de vacances par année est trop peu pour nous permettre de se reposer et de respirer;

Considérant que si nous devons nous absenter du travail pour des raisons médicales, nous devons prendre la journée à nos frais;

Considérant qu'il s'agisse d'un minimum pour vivre décemment;

Que l'ASSÉ soit pour que toute personne salariée ait droit à un salaire de 15\$ de l'heure, à 5 semaines de vacances payées et à 7 journées de congé de maladie payées par année, qu'elles soient utilisées ou non.

2. Considérant la résolution adoptée au dernier congrès concernant la lutte pour 15\$ de l'heure et l'orientation générale de la campagne annuelle sur la précarité;

Considérant la prolifération de mandats dans les associations locales allant en ce sens; Considérant que les questions relatives à la précarité touchent mais dépassent les seuls cadres étudiants:

Considérant la volonté chez les associations étudiantes, les organismes communautaires, les syndicats et les groupes militants de se coaliser pour mener cette lutte;

Que l'ASSÉ soutienne et diffuse les initiatives qui respectent ses positions et principes, et qui prennent pour objet la lutte en faveur du 15\$/h (conférences, ateliers, manifestations, etc.)

Qu'en ce sens, l'ASSÉ endosse et publicise dans ses réseaux la manifestation du 15 octobre pour le 15\$/h;

Que l'ASSÉ mette de l'avant cette revendication dans le cadre du Rendez-vous de la Main d'Oeuvres.

7. ÉLECTIONS

7.2. Candidature d'Alexandre Huot au Comité à l'information.

8. AVIS DE MOTION

8.1. Dépôt

8.2. Traitement

9. VARIA

10. FERMETURE

PROPOSITIONS MISES EN DÉPÔT LORS DU CONGRÈS

1. Candidature de François Desroches sur le CRAMo.

AVIS DE MOTION DÉPOSÉS LORS DU CONGRÈS

1. <u>Que l'on expulse MEEDIAS.</u> *Déposé par l'AFESH-UQAM*